

## « Rapport Longuet » : explosif

**U**n rapport publié par la Commission des finances du Sénat début décembre 2016 se penche sur les heures supplémentaires des enseignants. Gérard Longuet (sénateur, groupe LR, de la Meuse) qui a présidé ces travaux était aussi l'un des soutiens du vainqueur de la primaire de la droite pour l'élection présidentielle. Ceci explique t-il cela **quoique l'intéressé s'en défende** ? Pur hasard, selon lui.

Les propositions et recommandations que fait le sénateur dans son rapport sont **proprement ahurissantes** ; toutefois, elles pourraient bien **devenir réalité** dans un proche avenir, tout au moins certaines d'entre elles. C'est pourquoi nous avons choisi de consacrer à ce rapport notre première lettre télématique de **janvier 2017**.

Partant du constat que, **quelle que soit la politique** mise en place rue de Grenelle (suppressions massives ou créations de postes depuis 2012), le volume d'heures supplémentaires effectuées par les professeurs **ne diminue pas** et aurait même tendance à **augmenter**, et donc avec l'unique objectif de **faire réaliser des économies** au budget de l'Etat, le sénateur fait plusieurs **propositions-chocs** parmi lesquelles :

- *L'annualisation des heures supplémentaires dans le secondaire, et la baisse de leur coût,*
- *l'augmentation de 2 heures / semaine de l'obligation réglementaire de service (ORS) des professeurs,*
- *l'augmentation du temps de travail des agrégés pour l'aligner sur celui des autres catégories,*
- *la réduction du nombre des options au lycée pour les élèves et l'augmentation du nombre d'élèves par classe.*

Alors que chacune de ces mesures n'est vue que par le **prisme de la calculette**, aucune d'entre elles ne fait référence à une quelconque **amélioration** des conditions d'apprentissage des élèves, ni de travail des professeurs, et pour cause.

Au contraire, elles **les dégraderont** selon un processus très élaboré de **casse des statuts**, de non respect de la **spécificité** du métier d'enseignant dans le cadre de la Fonction publique d'Etat, d'**appauvrissement** de l'offre d'enseignement.

### Temps de travail

C'est l'une des **premières cibles** du rapport Longuet et l'intérêt qu'il semble porter aux heures supplémentaires se révèle ainsi n'être **qu'un prétexte**. Après avoir constaté le **« coût »** des heures supplémentaires dans le secondaire, qu'il chiffre à **plus d'un milliard**, le rapport s'attaque à l'organisation actuelle, **hebdomadaire**, du service des enseignants et en déduit le très lapidaire raccourci du « service annuel » suivant : **18 heures X 36 semaines = 648 heures pour un certifié** et **15 heures X 36 semaines = 540 heures pour un agrégé**.

Concédant qu'une heure de cours nécessite 1 **heure de préparation, correction, évaluation...**, il chiffre le temps de travail actuel à **648 heures X 2**, soit **1296 heures pour un certifié** et **540 h X 2** soit **1080 heures pour un agrégé**. Notons que c'est **nettement plus que les 35 heures !** Pourtant, le rapport ne peut toutefois pas méconnaître les **autres missions** des enseignants, hors enseignement devant élèves.

D'autre part, rappelons que les accords sur les 35 heures n'ont **jamais concerné les enseignants**, et que par voie de conséquence ils n'ont pas bénéficié de **l'amélioration** octroyée aux autres fonctionnaires.

Selon nous, ces chiffres ne correspondent à **aucune réalité** puisque le service statistique du ministère lui-même annonce un temps de travail moyen hebdomadaire de **42 heures 53** pour un **certifié**. Mais le rapport balaye cette donnée d'un revers argumentant qu'elle n'est pas fiable parce que reposant sur **une simple déclaration** des enseignants concernés.

Toujours avec le même objectif de **diminuer le coût des heures supplémentaires**, le rapport déduit de l'horaire hebdomadaire calculé ci-dessus la possibilité de **dégager un réservoir** de **1607 h – 1296 h = 311 heures** pour un **certifié** et **1607 – 1080h = 527 heures** pour un **agrégé**. Ces heures pourraient être utilisées pour **d'autres tâches** que l'enseignement et **allégeraient** le volume des heures supplémentaires. Les professeurs travailleraient ainsi **gratuitement**, c'est-à-dire **plus et pour bien moins cher !** Mais le sénateur n'est pas à cela près.

(À suivre page 2)

## « Rapport Longuet » : explosif (suite)

### Heures supplémentaires et annualisation

Le rapport se positionne clairement pour l'application aux enseignants du temps de travail appliqué à tous les fonctionnaires, soit **1607 heures annuelles** et pour l'abandon du **régime statutaire dérogatoire hebdomadaire** qui leur est appliqué.

Considérant que les professeurs font « **en moyenne** » **2 HSA par semaine actuellement**, (ce qui est loin d'être le cas de chacun d'entre eux et fausse le raisonnement), le rapport propose de fixer le niveau des obligations règlementaires de service à **20 heures par semaine pour les certifiés** et à **17 heures / semaine pour les agrégés**. Soit en termes annuels **612 heures pour les agrégés** et **720 heures pour les autres**. Le réservoir d'heures serait ainsi porté à **167 heures** et **383 heures** pour les agrégés.

**Donc une augmentation de 18 à 20 heures du service hebdomadaire** devant les élèves.

Comme si cela ne suffisait pas, le sénateur préconise **d'aligner le temps de service des agrégés** sur celui des certifiés, soit **20 heures pour tous** et donc **5 heures de plus gratuites** pour les agrégés et **2** pour tous les autres collègues.

Mais pour G. Longuet, décidé à **gratter jusqu'à l'os**, le compte n'y est toujours pas. Les **professeurs** « devraient » encore **167 heures** et les agrégés **275 heures**, soit **4,6 heures hebdomadaires** pour les uns et **7,6 heures** pour les autres.

### Options et compagnie...

Qu'à cela ne tienne. Le rapport propose en outre de **réduire certaines décharges** notamment dans **l'éducation prioritaire**, de **supprimer certaines IMP**. Il s'attaque aussi aux **pondérations horaires**, pour les professeurs de première, qu'il préfère réserver aux enseignants en classe de terminale.

Enfin, certaines **options** seraient **supprimées** sans préciser comment, ni lesquelles.

### *Le commentaire du SNCL-FAEN :*

**C**ertes, il ne s'agit que **d'un rapport de plus** mais le fait même qu'il soit publié (alors que tant d'autres restent cachés) ne serait-il pas déjà **un début d'indication** sur son avenir ? Nul ne sait ce qui sortira de la prochaine élection présidentielle mais de nombreux candidats libéraux ont déjà exprimé **leur volonté de réduire le nombre de fonctionnaires** et donc **d'enseignants**, de **revenir sur les temps de service** notamment, de **diminuer les coûts**...

Les mesures contenues dans ce rapport dont on nous dit qu'il serait « provisoire » sont **très dangereuses** : elles donneraient raison à certaines organisations syndicales qui militent pour **un corps unique d'enseignants** « de la maternelle à l'université » mais, sur le fond, elles institueraient un corps de professeurs **interchangeables, malléables, à la disposition des chefs d'établissements** pour remplacer tel ou tel au pied levé, dans le seul but de placer un adulte devant chaque élève.

Le système éducatif n'a pas besoin de ces annonces qui visent à manipuler l'opinion, qui contribuent à **déstabiliser les enseignants** et qui ne permettront certainement pas de **lutter contre la crise du recrutement**.

Rendons au « rapport Longuet » sa place de **ballon d'essai** destiné à provoquer de façon partielle l'adhésion de **ceux qui ne connaissent pas la réalité des métiers de l'enseignement**, et sont incapables de tirer les conclusions qu'imposent, par exemple les résultats d'enquêtes types PISA et TIMSS.

Tout au long de son histoire le **SNCL-FAEN** s'est consacré à **la défense de tous les enseignants**. Nous restons mobilisés pour rappeler notre **attachement à leurs statuts nationaux**. Non par préservation du passé mais parce qu'ils représentent **un gage d'équité** entre tous les professeurs et de qualité de l'enseignement.



**Le SNCL-FAEN présente à tous les lecteurs de sa lettre télématique nationale ses meilleurs vœux pour 2017**